

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 33

Présents : 20

Votants : 0

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi 11 juillet 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de LA TRINITÉ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Ladislas Polski, Maire

Date de la convocation du Conseil Municipal :

Envoyée le vendredi 5 juillet 2024

OBJET : POINT N°1 - Porter à connaissance du lancement de l'enquête publique sur la ligne 5 du tramway reliant Nice à La Trinité

M. Ladislas Polski
Mme Rosalba Nicoletti-Dupuy
M. Stéphane Poulet
Mme Isabelle Depagneux-Segaud
M. Jean-Paul Genieys
Mme Chantal Carrié
M. Alain Brunetti
Mme Marie-Pierre Parini
M. Jacques Bisch
M. Charlie Ferrero
Mme Noëlle Dyot-Gerardin
M. Maurice Bernardi
M. Alain Junguené
Mme Fabienne Bermond
M. Christophe Bosio
Mme Sophie Bournot
Mme Sabrina Missud-Guillet
M. Fabien Bonnafoux
M. Didier Razafindralambo
Mme Virginie Escalier

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M. Didier David représenté par M. Jacques BISCH
Mme Emmanuelle Fernandez-Baravex représentée par M. Ladislas Polski
Mme Annabel Beccatini-Gesrel représentée par M. Stéphane Poulet
Mme Sylvie Daniel représentée par M. Charlie Ferrero
M. Gilles Ugolini représenté par M. Sophie Bournot
M. Laurent Portelli représenté par M. Alain Junguené
M. Mohamed Abdelaziz Tafer représenté par Mme Isabelle Depagneux-Segaud
Mme Marion Troyat représentée par Mme Fabienne Bermond
Mme Audrey Bruno-Giannini représentée par Mme Marie-Pierre Parini
Mme Isabelle Martello représentée par M. Didier Razafindralambo
M. Guy Ferrandez représenté par Mme Virginie Escalier

ABSENTS EXCUSES :

M. Jean-Marie Fort
Mme Annick Meynard

Secrétaire de séance : M. Charlie Ferrero

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 juillet 2024

POINT N° 1

Rapporteur : M. le Maire

Direction : Direction générale des services

Objet : Porter à connaissance du lancement de l'enquête publique sur la ligne 5 du Tramway reliant Nice à La Trinité

Mes chers collègues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération de la métropole Nice Côte d'Azur relative à l'autorisation d'engagement des procédures d'enquêtes et autres autorisations nécessaires à la mise en œuvre du projet de ligne 5 du Tramway métropolitain

Considérant l'impérative nécessité de poursuivre le développement des transports en commun sur le territoire de l'Est métropolitain, et sur La Trinité en particulier,

Considérant que ce développement vise à fluidifier la circulation routière dense, notamment lors des mouvements pendulaires le matin et le soir entre la vallée du Paillon et le centre de Nice,

Considérant l'opportunité historique de relier La Trinité au centre de ville de Nice par la création de la ligne 5 du Tramway,

Considérant que cette ligne impliquera la création de trois nouvelles gares et d'un parking relais de 250 places, situés sur la commune de La Trinité, permettant de relier le sud et le centre-ville de la commune ainsi que les chênes verts, avant de rejoindre la commune de Drap,

Considérant que la métropole a d'ores et déjà engagé des travaux de préfiguration et d'anticipation de la création de cette ligne en se réappropriant l'usage de l'ancienne station des ponts Garigliano et en se rendant propriétaires de plusieurs terrains sur la zone Anatole France de La Trinité.

***L'assemblée prend acte du lancement de l'enquête publique liée à ce projet,
aucun vote n'est suscité.***

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits,

Suivent les signatures,

Pour expédition conforme

Charlie FERRERO,

Ladislav POLSKI,

Secrétaire de séance

Maire de La Trinité

